



Centre de gestion du Jura
Fonction Publique Territoriale

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION DU JURA
SCRUTIN DU 23 OCTOBRE 2020**

OBJET DU SCRUTIN : Élection des représentants des établissements publics locaux - 2020

Le vingt-trois octobre deux mil vingt, à 10 heures. S'est réunie la commission départementale, instituée par arrêtés des 27 août et 14 octobre 2020 du Président du Centre de Gestion du Jura dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

- Présidente : Françoise VESPA
- Secrétaire : Laetitia GUYON
- Représentants des LISTES :
Liste Clément PERNOT : aucun

A 10 heures, la Présidente a déclaré le scrutin ouvert.

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre d'enveloppes
- parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin.....	0
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement.....	0
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur.....	0
- comprenant plusieurs enveloppes intérieures.....	0
- autres cas de nullité.....	5

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département : 107
- nombre d'enveloppes reçues au centre de gestion : 65
- nombre d'enveloppes émargées : 60

Puis, il a été procédé au dépouillement des votes.



Centre de Gestion du Jura - 3 rue Victor Bérard - CS 50086 - 39303 CHAMPAGNOLE Cedex
Tél : 03 84 53 06 39 - Fax : 03 84 52 38 44 - www.cdgjura.fr

Toute correspondance est à adresser impersonnellement à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la FPT

Ont été dénombrés :

- Nombre d'enveloppes dans l'urne : 673
- Nombre de Bulletins nuls : 7
- Nombre de Bulletins blancs : 1
- Total des voix attribuées aux électeurs : 665
- **Nombre de suffrages valablement exprimés : 665**

Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
- Liste Clément PERNOT	665

Attribution des sièges :

Les sièges à pourvoir ont été attribués ainsi qu'il suit :

La commission départementale détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages valablement exprimés par le nombre de représentants titulaires des communes à élire au conseil d'administration.

La Liste Clément PERNOT a obtenu la totalité des suffrages exprimés soit 665.

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus pour le collège représentants des établissements publics locaux :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 PERNOT Clément - président – CC CHAMPAGNOLE NOZEROT JURA	1 BUCHOT Christian – président – CC PORTE DU JURA
2 VESPA Françoise - présidente – CC LA GRANDVALLIERE	2 PROST Philippe – président – CC TERRE D'EMERAUDE
3 PERRIN Raphaël – président – CC HAUT JURA SAINT CLAUDE	3 SAILLARD Guy- président – SICTOM de la Région de CHAMPAGNOLE

Observations et réclamations : NEANT

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 23 octobre 2020 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

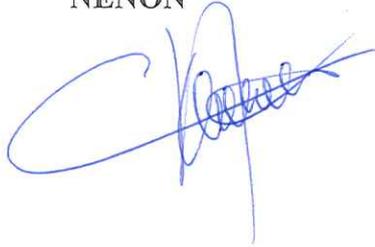
**La Présidente,
Françoise VESPA**

**La Secrétaire,
Laetitia GUYON**

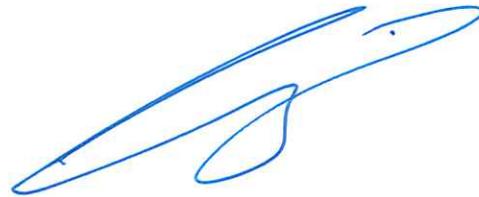


Les représentants de la commission départementale
de recensement et de dépouillement des votes

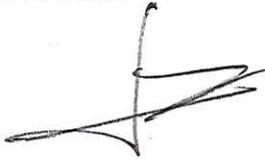
Gérard FERNOUX COUTENET,
Président du SIVOS ROCHEFORT SUR
NENON



Christiane MAUGAIN
Maire de PERRIGNY



Jacqueline LAROCHE,
Adjointe à la Commune des HAUTS DE
BIENNE



Cathérine DEBEAUNE
La représentante désignée
par le Préfet

